



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



## FORMATION SURVEILLANT DE NUIT MAÎTRE DE MAISON

**Mai 2026**



**IRTS CA** INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE  
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE



8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS  
03 26 06 22 88 / [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)



## Sommaire

Deux certifications distinctes .....	1
Précisions terminologiques .....	1
Certificat de qualification professionnelle de Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire .....	2
Titre à finalité professionnelle de Maître de maison en secteur social et médico-social .....	2
Une organisation commune au sein de l'IRTS .....	3
Récapitulatif .....	3
Le plateau technique .....	4
Locaux .....	4
Service informatique .....	4
Centre de ressources documentaires / Espace Alain Cramet .....	5
Démarche qualité .....	6
L'équipe .....	7
Les « livrables » développés par l'équipe .....	9
Les intervenants .....	10
D'ancien apprenant à nouveau vacataire .....	11
Profils... à la Prévert .....	11
L'accompagnement à la rédaction du dossier .....	11
Points notables .....	13
Regroupements .....	13
Particularités de la programmation .....	13
Interventions récentes .....	13
Les épreuves orales .....	15
Le bilan de positionnement .....	16
La certification .....	21
Les sessions et les promotions .....	22
Sessions de formation .....	22
Volumétrie .....	22
La session s'adressant aux demandeurs d'emploi .....	22
Les apprenants, dans leur ensemble .....	22
Bassin de résidence des apprenants .....	23
Promotion 9 .....	23

Promotion 11 .....	25
Promotion 12 .....	26
Promotion 13 .....	28
Promotion 14 .....	30
Que deviennent les anciens apprenants ?.....	31
L'année qui vient .....	32
Poursuite dans la continuité .....	32
Une communication renforcée avec les établissements .....	32
Évolution du CQP en titre RNCP .....	32
Conclusion .....	33

## Deux certifications distinctes

Comme les années précédentes, le rapport va porter sur l'activité relative à deux formations qu'il convient de bien distinguer malgré les importantes similitudes qui les rapprochent, à savoir les formations visant l'obtention du :

- CQP de *Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire* (RNCP36360) ;
- Titre de *Maître de maison en secteur social et médico-social* (RNCP37424).

## Précisions terminologiques

Certification, certificat de qualification professionnelle, titre à finalité professionnelle... Il peut s'avérer utile de procéder à des précisions terminologiques.

### Certification professionnelle

Selon une définition consultable sur le site de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la Martinique, « certification professionnelle » désigne tout diplôme, titre à finalité professionnelle, certification de qualification professionnelle, certificat, habilitation, bloc de compétences, faisant l'objet d'un enregistrement au RNCP<sup>1</sup>.

Ainsi, en ce qui nous concerne, autant la formation de surveillant de nuit que la formation de maître de maison prépare à l'obtention d'une certification professionnelle. Toutefois, elle n'est pas de même nature.

### Certificat de qualification professionnelle

La formation de *Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire* (RNCP36360) vise l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle.

« Les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont des certifications créées et délivrées par les branches professionnelles. Un CQP est pris en compte par toutes les entreprises de la branche concernée pour « positionner » son titulaire dans la grille de classification des emplois. En revanche, les CQP n'ont pas de niveau reconnu par l'État qui permet d'être pris en compte à l'extérieur de la branche<sup>2</sup> ».

### Titre à finalité professionnelle

La formation de *Maître de maison en secteur social et médico-social* (RNCP37424) vise l'obtention d'un titre à finalité professionnelle.

« Les titres à finalité professionnelle sont délivrés par des organismes privés ou publics, ou par des ministères non dotés d'instance consultative (défense, équipement, culture, ...), et enregistrés au répertoire après instruction et avis de la CNCP. Ces titres sont enregistrés à la demande des autorités ou organismes qui les

---

<sup>1</sup><https://martinique.deets.gouv.fr/France-Competences-appelle-a-la-vigilance-sur-des-informations-trompeuses>

<sup>2</sup> <https://formation.lefebvre-dalloz.fr/actualite/quest-ce-que-le-rncp>

délivrent (cette démarche n'est pas obligatoire) pour que leur niveau bénéficie de la reconnaissance officielle de l'État <sup>3</sup>».

## Certificat de qualification professionnelle de Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire

Réformée en même temps que la pénultième réforme de la formation *Maître.sse de maison en secteur social et médico-social* en 2020, la formation *Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire* permet d'obtenir un certificat de qualification professionnelle. Le certificat, de niveau 3, est inscrit au RNCP (code RNCP 36360).

La formation est structurée en quatre blocs de compétences plus un module d'accompagnement méthodologique de durée variable.

- RNCP36360BC01 - Assurer la sécurité des personnes et des biens dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- RNCP36360BC02 - Accompagner des personnes dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- RNCP36360BC03 - Participer à une équipe pluriprofessionnelle dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- RNCP36360BC04 - Travailler de nuit dans le secteur social, médico-social et sanitaire

La formation dans son ensemble dure de 231 à 245 heures, réparties en 210 heures de contenus de bloc et de 21 à 35 heures d'accompagnement méthodologique. Elle s'adresse en premier lieu aux salariés de la branche. Elle peut s'ouvrir aux professionnels en reconversion et aux demandeurs d'emploi.

## Titre à finalité professionnelle de Maître de maison en secteur social et médico-social

Réformée en même temps que la formation de *Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire* 2020, puis seule en 2022, la formation *Maître.sse de maison en secteur social et médico-social* permet d'obtenir un titre à finalité professionnelle. Le titre, de niveau 3, est inscrit au RNCP (code RNCP 37424).

La formation est structurée en trois blocs de compétences plus un module d'accompagnement méthodologique de durée variable.

- RNCP37424BC01 - Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable
- RNCP37424BC02 - Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante
- RNCP37424BC03 - Participer à l'équipe pluri-professionnelle

La formation dans son ensemble dure de 231 à 245 heures, réparties en 210 heures de contenus de bloc et de 21 à 35 heures d'accompagnement méthodologique. Elle s'adresse en premier lieu aux salariés de la branche. Elle peut s'ouvrir aux professionnels en reconversion et aux demandeurs d'emploi.

---

<sup>3</sup> <https://formation.lefebvre-dalloz.fr/actualite/quest-ce-que-le-rncp>

## Une organisation commune au sein de l'IRTS

Ce qui précède permet de saisir à la fois les points communs et les particularités de chacune de ces deux formations. Elles se différencient par des référentiels spécifiques, la certification à laquelle chacune prépare, et par les appels d'offres organisant leur mise en œuvre. Il convient par conséquent de garder présent à l'esprit leurs différences et leurs spécificités. *Non pas une formation « SNQMM » mais deux : surveillant de nuit et maître de maison.*

Ces formations s'adressent à des professionnels, salariés du secteur, préparent à une certification professionnelle de niveau 3. Leurs blocs 2 et 3 présentent suffisamment de similitudes pour que le certificateur les considère comme équivalents. En conséquence, il en autorise les « validations automatiques partielles »<sup>4</sup> pour tout titulaire d'une des deux certifications complètes qui viserait l'obtention de l'autre. Les objets de chacun de ces deux blocs se retrouvant bien évidemment dans les autres formations du travail social (un travailleur social concourt à l'accompagnement de personnes ou de groupes, et travaille en équipe), les validations automatiques partielles valent également pour plusieurs diplômes d'État du travail social<sup>5</sup>.

Présentant d'importants points communs, ces deux formations restent très associées l'une à l'autre, du point de vue de l'organisation comme de leur mise en œuvre. C'est donc une même équipe pédagogique qui déploie ces deux formations, dont les apprenants se retrouvent souvent « en transversalité »<sup>6</sup>. Ces séquences pédagogiques communes, correspondent principalement aux contenus des blocs 2 et 3. Les contenus particuliers à chaque formation, dispensés en groupes distincts, correspondent à ce que l'on peut appeler « le cœur de métier », ce qui le distingue d'un autre métier du travail social. Ce sont les blocs 1, dont la validation de chacun des deux est notamment conditionnée à l'obtention ou au renouvellement du certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » et à l'attestation de suivi de la formation de « Équipier de première intervention ». Reste un bloc de plus pour les surveillants de nuit, le bloc 4, dont l'objet est « la nuit » et ses conséquences, d'une part chez les professionnels, d'autre part chez les personnes concernées.

### Récapitulatif

- Certifications et métiers distincts
- De très grandes similitudes entre les référentiels de formation et de certification des blocs 2 et des blocs 3 lesquels peuvent s'obtenir par « validation automatique partielle ».

---

<sup>4</sup> Page 34 du *Règlement générale de certification pour l'accès par la formation et par la VAE du titre à finalité professionnelle Maître de maison en secteur social et médico-social* et page 34 du *Guide de mise en œuvre des évaluations* du certificat de qualification professionnelle *Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire*.

<sup>5</sup> La validation automatique partielle des blocs 2 et 3 s'applique en particulier aux DE AES, DE TISF, DE ME, ainsi qu'au bac Accompagnement, soins et services à la personne et au bac Services aux personnes et aux territoires.

<sup>6</sup> A l'IRTS, on entend par ce terme qu'une même séquence pédagogique réunit des apprenants inscrits dans des formations différentes.

- Certaines conditions identiques pour l'obtention du bloc 1 (Certificat SST et attestation de formation EPI)
- Apports méthodologiques identiques
- Durées égales (210 heures plus de 21 à 35 heures)
- Les blocs 2 et 3

	Surveillant de nuit	Maître de maison
Bloc 1, Cœur de métier et sécurité	56 h	77 h
Bloc 2, Accompagnement	77 h	84 h
Bloc 3, Équipe	49 h	49 h
Bloc 4, Nuit	28 h	
Module d'accompagnement méthodologique	21 h à 35 h	21 h ou 35 h

## Le plateau technique

Nous pouvons régulièrement éprouver la plus-value de réaliser les formations au sein même de l'IRTS, qui permet aux apprenants de bénéficier de l'ensemble des moyens du plateau technique de l'IRTS.

### Locaux

Les locaux de l'IRTS restent ouverts aux apprenants du lundi au vendredi, de 7h à 18h30, 49 semaines par an. L'amplitude journalière permet de se reposer d'un long trajet, avec deux salles de restauration, une cafétéria, ou bien de travailler en dehors des heures de formation.

Les salles de cours sont équipées de TBI, permettent d'utiliser les outils de visio-conférences.

### Service informatique

L'IRTS fournit à chaque apprenant un compte Office 365, lui donnant accès à l'ensemble des applications de la suite bureautique, que ce soit en ligne ou bien directement en installant les logiciels sur son ordinateur personnel. S'il ne possède pas d'ordinateur, il lui est possible d'en emprunter un pour la durée de sa formation (moyennant le dépôt d'un chèque de caution qui n'est pas encaissé). De plus, une trentaine de postes informatiques sont en accès libre, ainsi qu'une imprimante laser couleur multifonction (impression, photocopie et numérisation).

L'ensemble des locaux de l'IRTS sont couverts par un réseau Wifi réservé aux apprenants, distinct d'un autre, réservé aux salariés.

Pour développer, maintenir ces moyens ainsi qu'assurer une aide à leur utilisation, deux informaticiens travaillent à temps plein au service informatique, intervenant aux niveaux matériel, système, applications et utilisation.



Figure 1: Un des deux salles informatiques, en libre accès

## Centre de ressources documentaires / Espace Alain Cramet

Pas de formation sans des documents de référence, pas de travail social sans des apports psychologiques, sociologiques, juridiques, etc. Pour se documenter sur un sujet, ou bien simplement pour travailler dans un cadre serein, un documentaliste et une aide-documentaliste accueillent les apprenants du lundi au vendredi à l'Espace Alain Cramet, le centre de ressources documentaires de l'institut. Tout apprenant peut y consulter :

- Plus de 9000 ouvrages
- 52 périodiques
- 143 revues en ligne

Deux postes informatiques restent en libre accès et il reste à tout moment possible de faire une pause et de profiter de l'espace détente et de sa tisanerie, à l'intérieur même du centre de ressources.



Figure 2: Espace Alain Cramet

## Démarche qualité

La démarche d'évolution et d'amélioration des formations résulte d'un travail mené conjointement avec le service qualité de l'IRTS. Les échanges au fil de l'année et les outils de « feed-back » développés permettent une plus grande attention aux points d'amélioration. Si les réponses aux questionnaires permettent une objectivation de l'expérience individuelle et un traitement numérique qui révèle parfois des tendances qui seraient passées sinon inaperçues, les échanges, l'attention aux retours des apprenants, des employeurs, des formateurs, entretient la vigilance et l'exigence de ne pas se contenter de reproduire l'existant. Un changement concret et d'importance présenté plus loin, sur le calendrier des regroupements, en est le fruit.

## L'équipe

Les moyens permanents de la filière consistent en 0,5 ETP d'assistante pédagogique, de 0,9 ETP pour le responsable et d'un 0,25 ETP pour une cadre pédagogique. Elle est constituée de :

- Cathy FERGER
- Clothilde DRAI
- Marc LEVIVIER

Loin de se limiter au face-à-face pédagogique, le travail de l'équipe concerne de nombreuses parties prenantes avec l'activité de formation proprement dite dont les principaux sont listés ci-dessous par ordre alphabétique :

- Apprenants
- Candidats
- CPNE-FP
- Employeurs
- France Travail
- IRTS
- Opco-santé
- Puge (Plate-forme Unaforis Grand Est)
- Région
- Terrains de stage
- Intervenants extérieurs

Nous allons maintenant présenter à grands traits ce qui est réalisé avec certains d'entre eux, cette fois-ci en prenant l'ordre logique.

### IRTS

À chaque étape de l'activité, l'équipe va travailler avec des salariés, voire des services, de l'IRTS.

- Sollicitations de formateurs pour du face-à-face pédagogique
- Sollicitations de formateurs pour participer aux évaluations
- Travail avec le service qualité pour l'évaluation et l'amélioration du service
- Échanges avec le service communication
- Travail avec le service admission (préparation des bilans de positionnement, entretiens, traitement des demandes particulières des candidats, préparation des dossiers apprenants)
- Travail avec la contrôleuse de gestion
- Travail avec la direction
- Les services généraux (accueil, informatique, entretien...)
- Travail avec le centre de ressources documentaires

### Candidats

En amont de l'entrée en formation, c'est tout un travail de renseignements, de conseils, d'aide à la constitution du dossier, à la recherche d'un terrain de stage, au montage du financement, ainsi que, comme déjà indiqué, une forte contribution aux bilans de positionnement.

## Apprenants

Un candidat qui devient apprenant, c'est une convention de formation à établir, c'est suivre l'apprenant autant du point de vue administratif que pédagogique, c'est bien évidemment dispenser des contenus de formation, c'est aussi l'accompagner dans la rédaction du dossier attendu pour les blocs 2 et 3, le préparer aux épreuves, c'est concevoir les épreuves, recruter le jury, organiser les journées d'épreuves. C'est aussi parfois, devoir recadrer certains apprenants, individuellement, collectivement, à l'oral, à l'écrit.

## Employeurs

Les échanges avec les employeurs commencent avant le début de formation, quand il s'agit d'établir les conventions. Ils se poursuivent au fil de la formation, avec la communication des temps de présence effective en formation et les pièces de facturation. Il arrive, selon les circonstances, que des communications particulières soient rendues nécessaires par des événements, ou incidents, advenant en cours de formation.

## Les sites qualifiants

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, une activité similaire a lieu avec les sites qualifiants (les « terrains de stage »), auxquels viennent s'ajouter en amont des sollicitations pour accueillir des stagiaires, parfois des échanges afin de préciser les attentes et les contraintes de la période de formation pratique, ainsi son évaluation.

## France Travail

- Finalisation des dossiers DE
- Traitement des situations particulières

## Région

La région constitue le donneur d'ordres en ce qui concerne la session des demandeurs d'emploi. Nous avons des documents à produire, sur les actions à venir, autant que sur les actions réalisées, ainsi qu'au niveau individuels des apprenants.

## Plates-formes

À chaque partenaire institutionnel son ou ses outils digitaux, chacun avec ses échéances, ses procédures, ses exigences techniques et ses mises à jour fonctionnelles.

- Pour positionner chaque candidat à la certification :
  - Certifia
- Pour la session financée par le PRF :
  - Formation Grand Est
  - KAIROS
  - ATHENA 2
  - CHORUS PRO
  - DEFI
- Pour les salariés (CPF) :
  - EDOF

## Intervenants extérieurs

Une partie des contenus de formation est assurée par des intervenants extérieurs. Pour une part c'est une activité similaire au travail avec des collègues formateurs permanents, mais pour une autre, certaines tâches particulières viennent s'y ajouter.

- Rechercher un intervenant pour traiter un point particulier
- Informer du cadre d'intervention, du contenu, des modalités de transmission, etc.
- Solliciter et confirmer
- Embaucher
- Accueillir
- Traiter les demandes, documents, etc.
- Il faut aussi parfois palier les défections, gérer les incidents

## Opcosanté

Au fil de l'année, et aussi pour chacune des sessions, nous avons à fournir différents documents et informations, que ce soit le tableau de conformités de chacun des jurys, le bilan qualitatif de l'année.

Cette année, nous avons reçu notre interlocutrice à Opcosanté durant une journée d'épreuves orales.

## CPNE-FP

Les échanges avec la CPNE-FP portent d'une part sur les pièces relatives à la certification (pour chacun des candidats) via la plate-forme Certifia et des données de suivi de cohortes.

## Puge

Un groupe Puge<sup>7</sup> rassemblant les membres des équipes travaillant sur l'une ou l'autre des formations s'est constitué voici plusieurs années et continue de se réunir et d'échanger régulièrement. C'est un appui précieux tout au fil de l'année.

- Réunions
- Réponses aux sollicitations ponctuelles
- Bonne dynamique
- Difficultés pour les réunions collectives
- Accord de principe pour la formation des membres du jury

## Les « livrables » développés par l'équipe

### Pour le travail d'équipe

Nous avons développé un ensemble de dossiers et d'outils partagés afin de permettre à chacun de travailler sur des données à jour. Ces outils comprennent un dossier de référence (documents de la CPNE-FP), un dossier par promotion contenant les informations particulières à la promotion ainsi que l'outil de pilotage. Ce dernier consiste en un document Excel composé

---

<sup>7</sup> Association « loi 1901 », la Plate-forme Unaforis Grand-Est regroupe les membres de l'Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (Unaforis) au niveau de la région. Des groupes de travail réunissent les acteurs concernés par une action ou une responsabilité particulière.

de huit onglets aux données croisées permettant de programmer les actions, en vérifier la conformité, préparer les certifications et les pièces nécessaires, suivre les absences, etc.

L'onglet le plus utilisé au cours de l'année permet de programmer le ruban pédagogique (attribution d'une intervention à un bloc, code couleur indiquant si l'intervenant est envisagé, sollicité, s'il a validé ou non). Un code couleur permet de savoir tout de suite si, pour chaque séance, les surveillants de nuit et les maîtresses de maison seront séparés ou non, dans deux salles distinctes, ou non.

Un autre onglet reprend les informations relativement aux blocs et calcule le volume horaire programmé par formation et par bloc, un autre permet de préparer l'organisation des commissions de jury, etc.

### Pour les formateurs et examinateurs

Les apprenants n'étant pas en poste doivent suivre une formation pratique d'au moins 210 heures. Celle-ci devant faire l'objet d'une évaluation, des grilles préparatoires à l'évaluation ont été développées.

Par ailleurs, un Guide de l'examineur a été développé à destination des membres nouveaux du jury qui vient en complément de la formation dispensée.

### Supports pédagogiques produits

En vue de préparer ou de soutenir certaines séances de face-à-face pédagogique, plusieurs « cahiers d'exercices » ont aussi été développés qui portent sur :

- Psychiatrie
- Sigles, services et établissements
- Statut, rôle, fonction
- Loi 2002-2
- Prise en main du clavier de l'ordinateur
- Recherche avancée sur un moteur

Par ailleurs, ayant constaté la difficulté récurrente chez les apprenants à configurer leur téléphone afin de pouvoir utiliser le compte de messagerie fourni par l'IRTS, un guide a été développé qui permet de faciliter cette étape nécessaire à une bonne communication entre l'IRTS et chacun des apprenants.

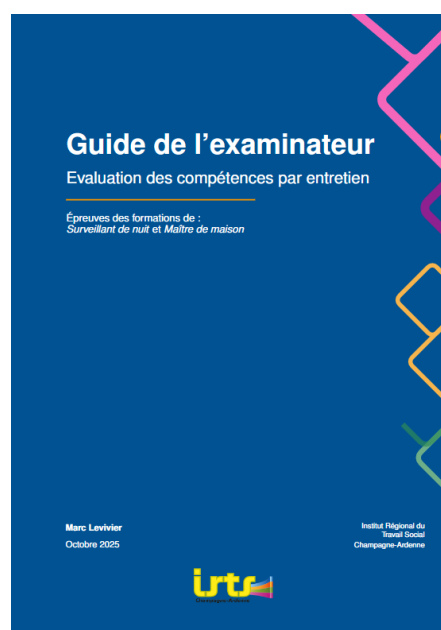
## Les intervenants

---

*« Si j'avais des profs comme les formateurs de l'IRTS, je suis sûre que j'aurais réussi mes études à la fac. »*

---

Les intervenants présentent des profils relativement différents, de façon à rendre compte à la fois de la réalité de équipes de professionnels du travail social et des disciplines que celui-ci



mobilise. Ils sont sollicités en fonction de leur domaine d'expertise, leurs compétences pédagogiques, et leur disponibilité !

### D'ancien apprenant à nouveau vacataire

De plus en plus de professionnels, anciens apprenants et nouveaux diplômés, sollicités par l'IRTS, participent au jury ou rejoignent l'équipe de vacataires régulièrement sollicités (bloc 1, bloc 2, bloc 3 et bloc 4 et MAM).

### Profils... à la Prévert

Ainsi, les profils des intervenants qui vont travailler avec les apprenants au fil des trente-cinq jours de formation présentent une grande diversité, la liste ci-dessous en indique quelques particularités non exclusives :

- Titulaires d'une certification du travail social, dont
  - Professionnels surveillant de nuit ou maîtresse de maison
- Titulaires d'un diplôme ou d'une certification sanitaire
  - Notamment IDE
- Titulaires d'un diplôme ou d'une certification en sécurité
  - Principalement les intervenants extérieurs des formations SST et EPI
- Titulaires d'un master
  - Intervention sociale, MOSS, MEF
- Titulaires d'un doctorat
  - Droit, médecine, sciences de l'éducation, sociologie
- Chefs de service du travail social
- Formateurs professionnels
- Sous-traitants
  - Pour les formations HACCP, SST et EPI

La plupart des apprenants apprécie la disponibilité et les qualités humaines autant que professionnelles des formateurs et, bien souvent, se réconcilie avec les études, les diplômes, envisageant souvent de s'engager, plus tard, dans une autre formation, plus longue (accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale...). Bien que cette réconciliation vienne par surcroît, elle n'est en rien secondaire à nos yeux, et nombre de formateurs sont attentifs à la soutenir. Très concrètement, une ancienne apprenante de la formation surveillant de nuit a ensuite validé le DEAES par la voie de la VAE et une ancienne apprenante de la formation maîtresse de maison suit la formation de moniteur-éducateur.

### L'accompagnement à la rédaction du dossier

Les maîtres de maison comme les surveillants doivent, pour se présenter aux épreuves de validation des blocs 2 et 3, rédiger un dossier d'une douzaine de pages. La rédaction court sur environ les deux tiers de la durée de la formation. C'est souvent la première expérience de conception, planification, rédaction, révision et mise en page d'un document long structuré, à l'aide d'outils logiciels. Ils sont généralement accompagnés par deux cadres pédagogiques. L'expérience vécue, tant du côté des apprenants que du côté des accompagnateurs, s'assimile

à celle vécue lors de la rédaction d'un premier mémoire. A l'IRTS, deux formatrices disposent d'une solide expérience de cet accompagnement. Voici le récit de l'une d'entre elles.

### Comment se déroule la rédaction du dossier

*« Chaque année j'accompagne un groupe d'apprenants de la formation surveillant de nuit et maîtresse de maison en MAM (module d'accompagnement méthodologique). Ces séances ont pour objectif de les soutenir et les conseiller dans la réalisation de leur dossier de pratique professionnelle. Mais pas que...en effet cela représente un véritable espace d'échanges de pratiques. Qu'ils soient déjà professionnels en poste, ou en devenir, ils ont le besoin de partager des situations vécues, de trouver des réponses à leurs interrogations ou encore simplement d'être rassurés quant à leur formation.*

*Les apprenants viennent de parcours très différents, au-delà du soutien pour la réussite de la formation c'est aussi permettre la sécurisation de leur parcours en leur proposant un espace de parole. Ces modules d'accompagnement viennent renforcer leurs compétences en termes de rédaction, d'analyse, ou encore de prise de parole. Cet espace permet parfois de lever des freins et favorise la relation de confiance entre les apprenants et l'équipe pédagogique.*

*Mais c'est aussi un espace de travail, où chacun y vient avec son ordinateur, ses brouillons, ses idées et nous articulons cela ensemble. Il y a du travail collectif, mais l'individuel a également sa place lorsque des besoins sont repérés. Chacun va à son rythme, bien qu'il soit tout de même nécessaire d'imposer un rythme de rendus des écrits pour pouvoir y apporter des commentaires et rendre le dossier à la date demandée.*

*Pour la plupart des apprenants ces temps de travail où le passage à l'écrit devient concret peut générer du stress, les bancs de l'école sont si loin qu'ils doutent de leurs capacités. Le rapport à l'écriture est parfois difficile, ils craignent l'échec. L'accompagnement dans ces MAM doit pouvoir permettre de transformer cette inquiétude en confiance où la valorisation de leurs compétences est de mise.*

*L'entraide fait partie intégrante de cette vie de groupe, celle-ci est souvent spontanée. Chacun apporte au groupe, ils se soutiennent. Et sur la fin de la formation c'est le sentiment de fierté qui prend place. Avoir réussi à fournir un dossier complet apporte une satisfaction qui se lit dans leurs regards et qu'ils verbalisent. Ils mesurent le chemin parcouru.*

*Professionnellement en tant que formatrice, les voir évoluer, dépasser leurs doutes et progresser est toujours très encourageant. L'accompagnement lors des MAM est à mettre en lien avec tout le travail d'accompagnement effectué par l'équipe pédagogique sans quoi rien ne serait possible. »*

*DRAI Clothilde, Formatrice filière SN/MM*

## Points notables

### Regroupements

Les regroupements sont désormais communs aux deux formations qui ont la même durée. Le rythme est le plus régulier possible (un toutes les quatre semaines). Le nombre de regroupement tend à diminuer par l'augmentation du nombre de jours pour un regroupement donné. L'objectif est de réduire les ruptures de rythme pour les surveillants de nuit. Nous avons regroupé les épreuves orales à la fin de la formation.

### Particularités de la programmation

Trois sessions par an, selon deux rythmes différents, induisent un lissage sur l'année des tâches liées à la programmation du ruban pédagogique, avec deux périodes particulières : un pic d'activité l'hiver, avec les trois promotions potentiellement présentes simultanément, une sollicitation importante des collègues. Même pour un vacataire intervenant peu, il devient nécessaire de préciser auprès de quelle promotion, avec quel type d'apprenants, il interviendra tel ou tel jour, afin d'éviter confusion, ou collision, entre plusieurs engagements (« *j'avais déjà bloqué cette intervention la semaine suivante...* » Oui, mais pour une autre promotion...) A l'inverse le printemps n'est pas propice à la programmation qui se trouve comme mise en suspens en interne, les collègues formateurs attendant la programmation des niveaux 4 et 6 avant de prendre des engagements.

### Interventions récentes

Le référentiel de formation permet de modifier les agencements des différents contenus ainsi que les approches privilégiées. Des ajustements ont ainsi lieu et des intitulés nouveaux ont fait leur apparition, tels que :

- Introduction à la psychotraumatologie
- La relation d'aide
- Sociologie de l'exclusion
- Les établissements, leurs missions, les sigles
- La gestion des événements la nuit avec le cadre d'astreinte
- Les troubles du sommeil
- Les troubles de l'alimentation
- Les troubles du spectre de l'autisme
- La nuit : abord psychologique
- Les personnes suivies en psychiatrie
- Introduction aux intelligences artificielles

### Remarque sur l'introduction aux intelligences artificielles

Les référentiels de formation n'indiquent pas explicitement de sensibiliser les apprenants aux IA. La décision d'expérimenter une séquence, brève, à leurs propos se motive d'une part, au niveau strict de la formation, de la volonté de prévenir un usage abusif d'un grand modèle de langage pour générer tout ou partie du dossier individuel demandé pour les épreuves des blocs 2 et 3 et, d'autre part, au niveau citoyen, d'initier les apprenants au fonctionnement d'une IA et aux risques liés à son utilisation. Cette introduction a déjà été proposée plusieurs fois et l'on peut noter que, spontanément, les apprenants tendent à faire équivaloir

« intelligence artificielle » et « grand modèle de langage » (voire presque exclusivement à ChatGPT), mais que, en revanche, ils perçoivent beaucoup plus vivement certains risques, et notamment celui de confondre *vraisemblable* et *véridique*, lorsque les exemples sont non pas discursifs mais imaginaires. Pour ce faire, nous leur présentons trois images, la première référant à une profession qu'ils méconnaissent (musicien de studio), les deux autres référant chacune à une profession du travail social. Autant, à la première présentation, l'image du musicien ne fait l'objet d'aucun commentaire, autant, dès les premiers instants de la présentation d'une de travailleur social, les erreurs, les faussetés, sont identifiées et le procédé de génération d'une image est entrevue.

#### Le guitariste de studio



L'image est acceptée telle quelle. Aucune anomalie n'est perçue à la première présentation. En y revenant ensuite, les anomalies peuvent être présentées, certaines devenant alors évidentes, « sautant aux yeux ».

#### L'accompagnant éducatif et social



L'image provoque des réactions amusées presque instantanément. Personne ne trouve crédible cette image. Le prompt est proposé : il était demandé à l'IA de générer une image à partir du référentiel. « Interrogée », l'IA affirme dans sa réponse avoir effectivement consulté les référentiels.

## Le surveillant de nuit



L'image provoque aussi des réactions amusées presque instantanément. Personne ne trouve crédible cette image. Le prompt est proposé : il était demandé à l'IA de générer une image à partir du référentiel. L'image est totalement fautive mais l'on peut distinguer des éléments générés à partir d'éléments signifiants du référentiel (« surveillant », « sécurité », « incendie », « nuit », « sanitaire » ...)

## Les épreuves orales

### Les sujets tirés au sort

Chacune des deux certifications comporte une épreuve orale basée sur une situation tirée au sort. Cette incertitude quant au contenu crée un stress important chez une part trop importante des apprenants pour que cela ne fasse pas l'objet d'un traitement. Même après des explications détaillées, les questions anxieuses persistent (« *Et si ça se passe dans un établissement que je ne connais pas ? Et si je ne connais pas le public ?* »). Les compétences attendues dans les blocs validés par une telle épreuve portant sur la technicité liée à l'entretien du cadre de vie, du linge, et de la préparation des repas d'une part, et les spécificités du travail nuit d'autre part mais ne portant ni sur les problématiques des personnes ni sur la connaissance des publics, les sujets tirés au sort sont désormais conçus pour pouvoir être transposés dans l'établissement d'exercice du candidat, avec des informations de contexte telles que : « La situation se déroule dans un établissement similaire au vôtre ; le public correspond à celui-ci avec lequel vous avez l'expérience de travailler. »

### Formation des membres du jury

Les membres du jury doivent être formés, c'est une exigence des textes. Cette année, cette formation a fait l'objet d'une refonte complète et d'une adaptation numérique. Elle peut dorénavant être suivie par un futur examinateur, aux heures et au rythme qui lui conviennent. Elle présente et met au travail les contenus à connaître, comprendre ou utiliser, pour l'une ou l'autre des certifications :

- Les métiers
- Les certifications
- Les blocs de compétences
- Le cadre général de la certification
- Le processus d'évaluation

- Présentation générale des épreuves
- Présentation formelle des grilles d'évaluation
- Le renseignement des grilles d'évaluation
- Les questions qui révèlent des compétences et les autres
- La gestion des situations particulières

### Commande d'une action de formation

Une collègue formatrice de l'IRTS a commencé de dispenser, pour chaque promotion, une journée de formation sur les écrits professionnels. Ce qu'elle propose a tellement apporté de satisfaction à deux apprenantes qu'elles en ont fait part à leur employeur, lequel a depuis commandé six journées de formation sur ce thème.

### Insatisfactions

Des points d'insatisfaction subsistent.

L'usage du distanciel intégré au ruban pédagogique se révèle source de complications que ne justifient le gain obtenu aussi l'a-t-on positionné comme modalité pédagogique complémentaire, pour des parcours individuels particuliers.

La localisation des locaux et la circulation dans l'agglomération rendent peu productives les dernières séquences de l'après-midi : un nombre important d'apprenants se préoccupant de la circulation et des embouteillages qui les attendent ensuite.

Un « effet tunnel » produit un engagement pour une formation complète, même pour des candidats, puis apprenants, qui pourraient bénéficier d'allègements. C'est particulièrement le cas pour les formations SST et EPI et il arrive que, à l'approche des sessions, des demandes d'absence nous soient adressées qui réduisent alors la taille effective des groupes.

### Le bilan de positionnement

Parmi les changements introduits par les dernières réformes, on compte la procédure d'entrée en formation. Elle comprend pour l'apprenant trois épreuves : une épreuve d'expression écrite et une épreuve de compétences en bureautique, précédant un entretien de 30 minutes. Ensemble, elles constituent le bilan de positionnement pour les salariés de la branche, et la procédure de sélection pour les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion. Un professionnel en poste ne peut pas se voir refuser l'entrée en formation. Il arrive cependant qu'une entrée doive être reportée (par exemple lorsque l'effectif maximal est atteint).

Depuis le printemps 2023, cette activité relève du service admission de l'institut. Toutefois la filière reste engagée à chaque étape de la procédure : échanges avec les candidats ou leurs employeurs, élaboration des devis, conception des tests, entretiens de positionnement des candidats.

### Test informatique

Le test a été conçu en interne, pour être passé en trente minutes, il porte sur 80 points. Il présente les avantages d'être présenté au format numérique et non papier et d'être modifiable. La version actuelle permet aussi de disposer d'indications sur les usages numériques des apprenants.

Résultat moyen

38.0



Durée moyenne

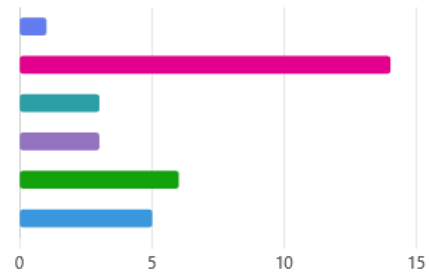
26:17



5. De quels appareils disposez-vous à titre personnel ou familial? (0 point)

[En savoir plus](#)

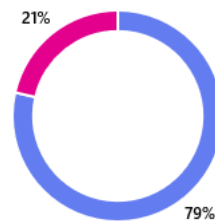
● Un téléphone portable à touches	1
● Un smartphone	14
● Une tablette	3
● Un ordinateur fixe	3
● Un ordinateur portable	6
● Une imprimante	5



6. Utilisez-vous un outil informatique dans votre travail? (0 point)

[En savoir plus](#)

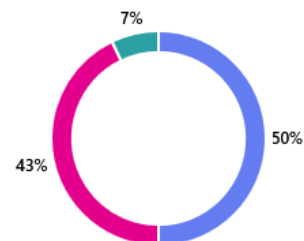
● Oui	11
● Non	3



7. A quelle fréquence utilisez-vous généralement un outil informatique? (0 point)

[En savoir plus](#)

● Quotidiennement ou presque	7
● Plusieurs fois par semaine	6
● Plusieurs fois par mois	1
● Une fois par mois ou moins	0
● Jamais	0

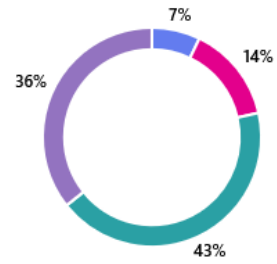


22. Qu'est-ce qu'un moteur de recherche? (1 point)

[En savoir plus](#)

36% des participants ont répondu correctement à cette question.

- Un logiciel pour retrouver les fichiers dans son ordinateur quand on a oublié leur nom. 1
- Un logiciel pour se connecter à internet depuis son téléphone. 2
- Un logiciel pour afficher des pages web 6
- Un type de site qui permet de trouver des informations contenus dans des sites web? 5 ✓

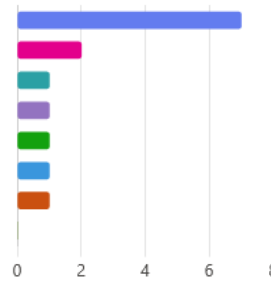


21. Recopiez exactement ce qui est écrit. (1 point)

[En savoir plus](#)

50% des participants ont répondu correctement à cette question.

- L'après-midi 7 ✓
- L'après-midi 2
- L'après midi 1
- L' après-midi 1
- L' après-midi 1
- L'après - midi 1
- L, APRÈS -MIDI 1
- 0 autres options 0

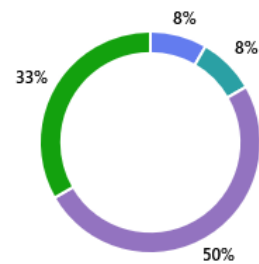


62. Que permet de faire la fonction "Annuler" dans un logiciel de bureautique ? (1 point)

[En savoir plus](#)

33% des participants ont répondu correctement à cette question.

- Répéter la dernière action effectuée 1
- Modifier la mise en page du document 0
- Supprimer le fichier 1
- Supprimer tout le texte sélectionné 6
- Revenir à l'état précédent du document 4 ✓



68. Pourquoi est-il important de faire les mises à jour régulières de votre système d'exploitation ? (1 point)

[En savoir plus](#)

100% des participants ont répondu correctement à cette question.

- Pour corriger des failles de sécurité et améliorer la performance 10 ✓
- Pour changer le fond d'écran automatiquement 0
- Pour ralentir l'ordinateur 0
- Pour désinstaller des programmes 0

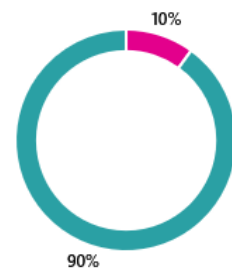


71. Qu'est-ce que désigne les « données personnelles » d'un bénéficiaire ? (1 point)

[En savoir plus](#)

90% des participants ont répondu correctement à cette question.

- Seulement son nom et son prénom. 0
- Seulement son adresse. 1
- Toutes les informations qui permettent de l'identifier (nom, adresse, situation familiale, santé...). 9 ✓
- Seulement son numéro de sécurité sociale. 0



## Test français écrit

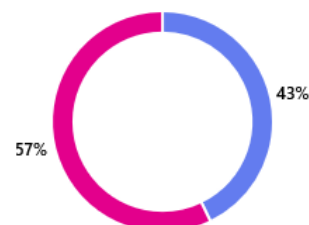
Le test de français écrit a lui aussi été développé en interne. Lui aussi est développé pour passer en un maximum de trente minutes une série de questions sur 80 points. Son traitement informatique permet de facilement mettre en évidence des erreurs à travailler durant la formation.

5. Si tu m'avais demandé, je \_\_\_ invité. (1 point)

[En savoir plus](#)

57% des participants ont répondu correctement à cette question.

- t'aurai 6
- t'aurais 8 ✓

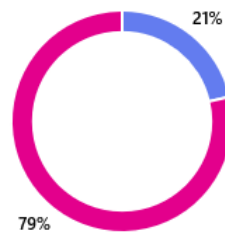


6. Le téléphone \_\_\_ éteint car il n'a plus de batterie. (1 point)

[En savoir plus](#)

79% des participants ont répondu correctement à cette question.

- c'est 3
- s'est 11 ✓
- sait 0

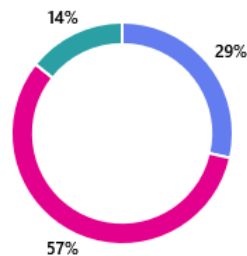


7. \_\_\_ sont eux qui ont raison. (1 point)

[En savoir plus](#)

57% des participants ont répondu correctement à cette question.

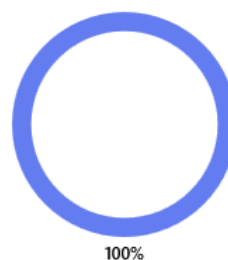
- Ceux 4
- Ce 8 ✓
- Se 2



74. « Élaboré » signifie : (1 point)

[En savoir plus](#)

- Construit, préparé 13
- Vérifié 0
- Annulé 0



## Entretien de positionnement

L'entretien de positionnement dure trente minutes. Il est mené par un responsable de formation. Il a lieu après les tests. Il vise à vérifier la faisabilité du projet de formation, à aborder des points particuliers (éloignement, souci de santé, etc.), à déterminer ce qui sera proposé comme accompagnement méthodologique.

## La certification

« Alors, j'ai raté mon brevet des collèges, j'ai raté mon CAP... J'espère que là, à l'IRTS, ça va aller. »

Il importe de distinguer l'évaluation et de la certification. Chaque bloc de chaque formation fait d'une épreuve d'évaluation. La mise en œuvre de ces épreuves est déléguée à l'IRTS. À l'issue de ces épreuves, l'IRTS « positionne » individuellement chaque apprenant, candidat à la certification, pour que la commission de certification, qui relève directement de la CPNE-FP, étudie son dossier. C'est cette organisation qu'illustre le schéma suivant<sup>8</sup>.

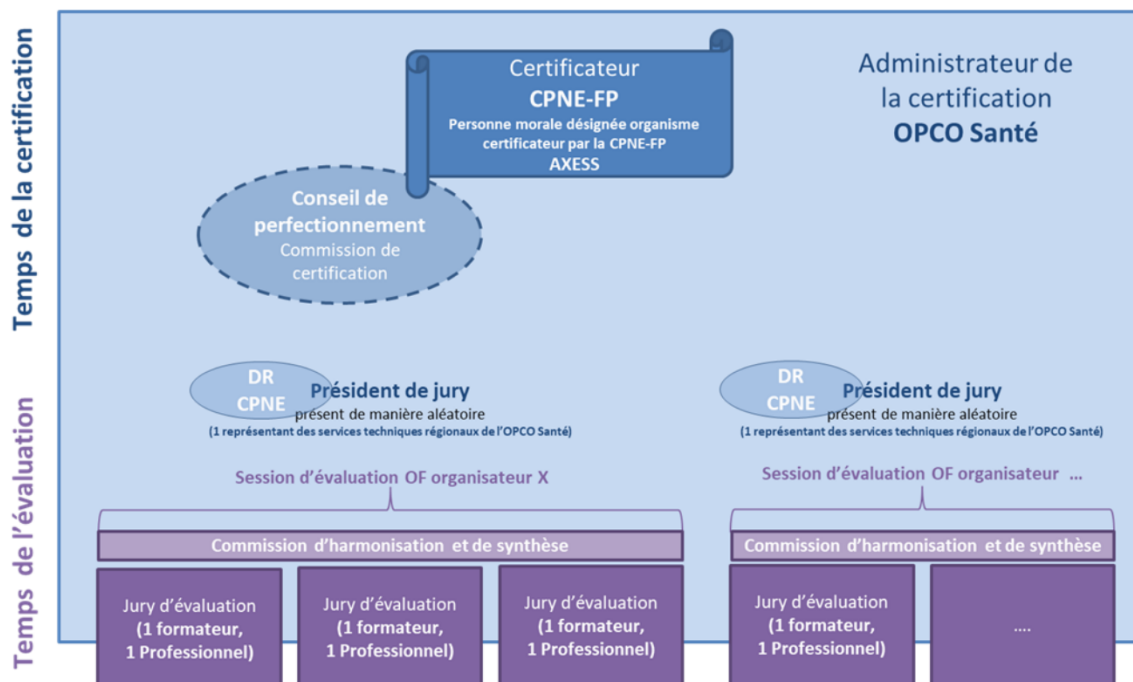


Figure 3: De l'évaluation à la certification, étapes et acteurs

Cette commission se réunit habituellement cinq fois par an. Un apprenant pourra obtenir la certification visée au cours de la réunion de la commission qui suivra la dernière épreuve d'évaluation.

Au terme de chaque parcours complété, nous positionnons chaque apprenant, en indiquant, un par un, tous les critères validés lors des épreuves d'évaluation. Dès que les résultats nous sont connus, nous l'en informons et l'invitons à venir retirer son parchemin.

<sup>8</sup> CPNE-FP / Opco-Santé. « CQP Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire. Règlement d'examen pour l'accès au CQP par la formation et par la VAE. Modalités d'organisation des épreuves et de leur contrôle ». CPNE-FP, 2020, p. 6.

## Les sessions et les promotions

Nous allons présenter maintenant les sessions et les promotions auprès desquelles nous avons travaillé cette année.

### Sessions de formation

Nous organisons trois sessions complètes chaque année :

- Deux sessions visant les salariés ;
- Une session pour les demandeurs d'emploi

### Volumétrie

Depuis mai 2025, voici les principaux chiffres de l'activité globale

- 33 conventions de formation
- 7 réunions d'information collective
- 11 conventions de stage
- 21 sessions d'épreuves différentes
- 1 464 heures de formation programmées
- Les deux tiers des salariés de l'IRTS mobilisés

### La session s'adressant aux demandeurs d'emploi

Pour la seconde année, nous avons proposé durant l'hiver une session s'adressant aux demandeurs d'emploi. Cette action bénéficie d'un financement Région Grand Est / Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Régional de Formation.

#### Réunions d'information collective

Les réunions collectives s'adressent aux demandeurs d'emploi envisageant de suivre une des deux formations. Assister à l'une d'entre elles constitue un des pré-requis à l'entrée en formation. C'est aussi un outil de communication. Nous en organisons une par mois sauf durant les mois de juillet, août, janvier et février. Les participants viennent majoritairement pour la formation de surveillant de nuit. Depuis cette année, pour mobiliser précocement ceux qui, au terme de la réunion, souhaite suivre une des formations, nous leur proposons de suivre le *mooc Sensibilisation au handicap*, et de l'indiquer dans leur CV. C'est une manière de commencer à s'informer sur le travail social et d'indiquer leur motivation, en particulier auprès des établissements sollicités pour y effectuer un stage.

### Les apprenants, dans leur ensemble

Tout au long de l'année, qu'il s'agisse de l'assistante pédagogique, des formateurs permanents ou occasionnels, chacun apprécie de travailler avec les apprenants, dans une ambiance agréable : mélange de plaisanteries et d'application dans le travail. Il est à souligner la capacité d'autonomie dans le travail et le respect des consignes données. Lorsqu'un travail, un écrit, est demandé, il est réalisé.

De leur côté, ils expriment leur satisfaction, au cours, puis au terme, de leur formation au sein de l'institut, et apprécient l'accueil général qui leur est réservé (aspect administratif, pédagogique...).

À une exception près, et ce pour la seconde fois depuis le début des activités SN et MM à l'IRTS, chaque candidat s'étant présenté à une épreuve a réussi celle-ci dès la première fois. Pour une seule personne, une seconde présentation a été nécessaire. Il est aussi arrivé que des parcours soient interrompus.

Pour un bon nombre des apprenants, la formation contribue à une dynamique professionnelle qui va perdurer, avec des projets d'accès à d'autres certifications (par exemple celles d'accompagnant éducatif et social ou de moniteur-éducateur). D'autres, ou les mêmes, expriment leur désir de s'investir à l'IRTS, en participant aux jury d'évaluation pour les promotions suivantes, ou en proposant des séquences de formation.

Au-delà des compétences professionnelles développées, les effets de la formation portent sur leur sentiment de légitimité, leur place dans l'équipe, le rapport à l'informatique, ainsi que le rapport à l'écrit (ce qu'illustre la photographie ci-dessous d'un cadeau personnalisé offert par une apprenante).

### Bassin de résidence des apprenants

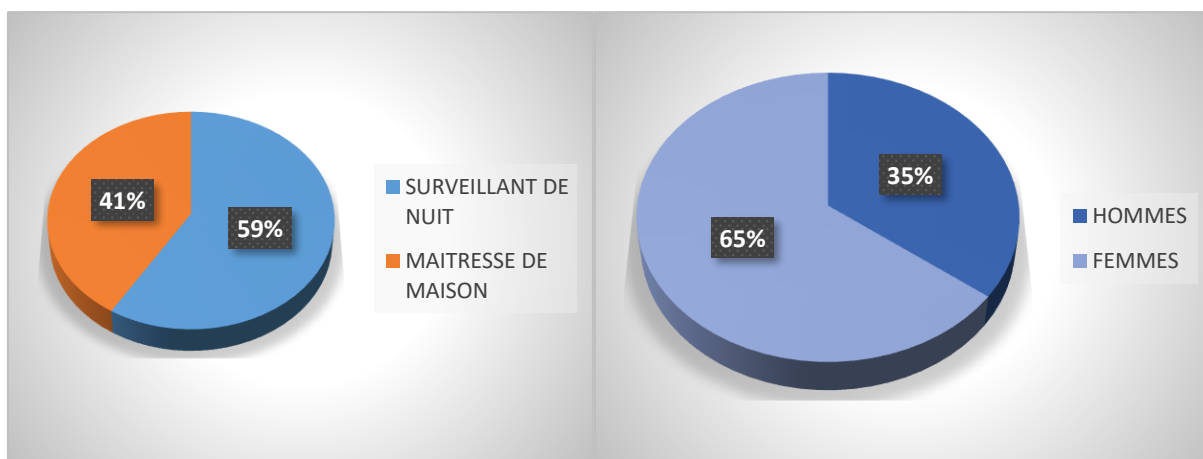
Les apprenants viennent parfois de lieux au-delà de l'ancienne région de Champagne-Ardenne. Certains habitent l'Île-de-France, les Hauts-de-France, la Lorraine. Nous allons maintenant présenter les caractéristiques principales de chacune des promotions qui ont fréquenté, ou fréquentent, l'IRTS cette année.

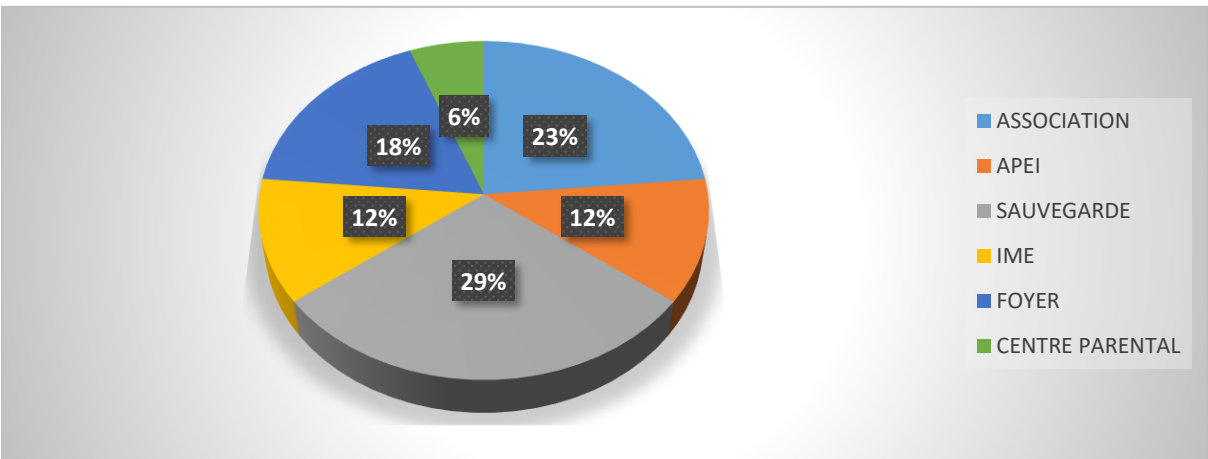
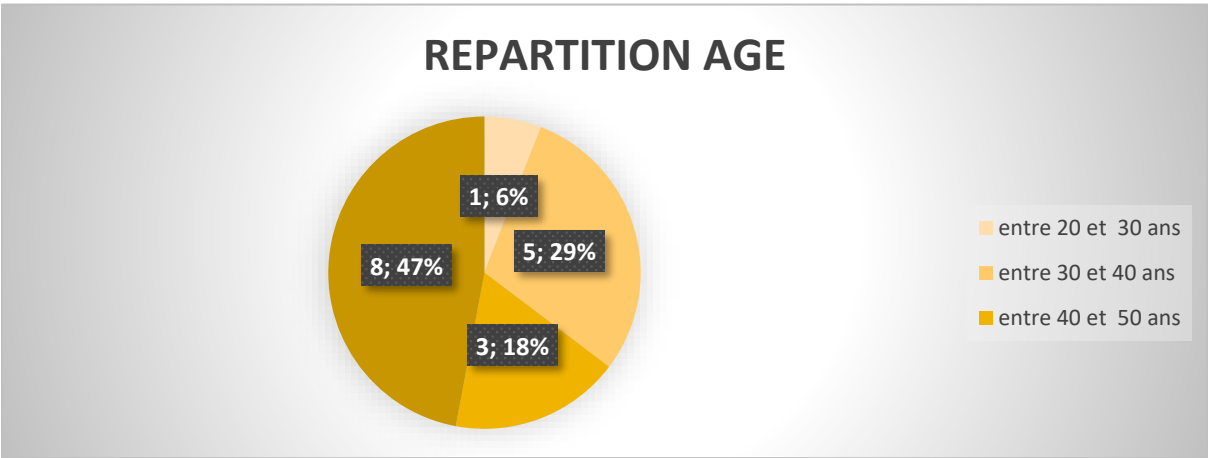
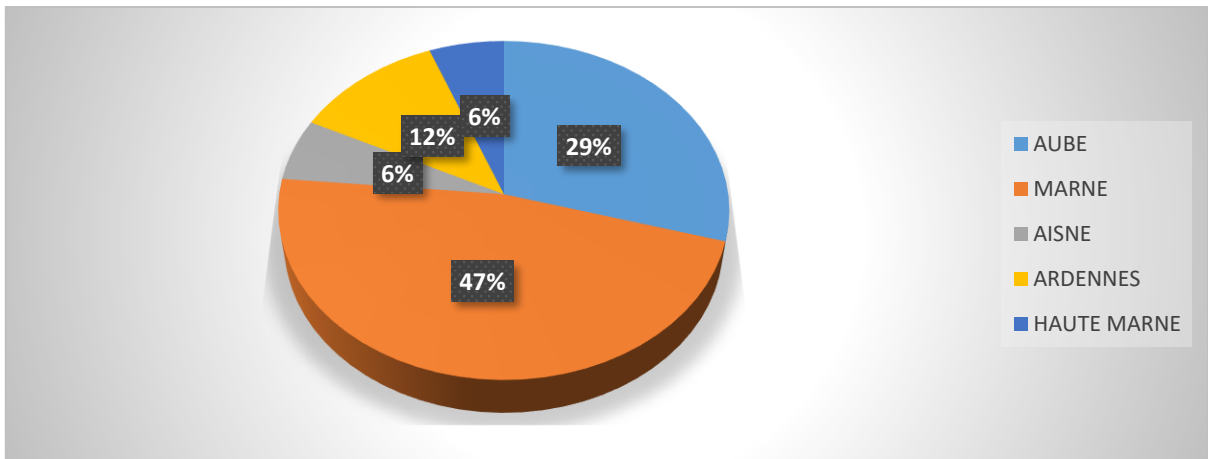
### Promotion 9

- De novembre 2024 à novembre 2025
- 16 en parcours complet
- 1 pour le bloc 2

### Déroulement

- Bon démarrage, mais dégradation au fil de l'année
- Un calcul assumé de l'absentéisme
- De nombreux rattrapages d'absence
- SN : premiers échecs à l'épreuve du bloc 1



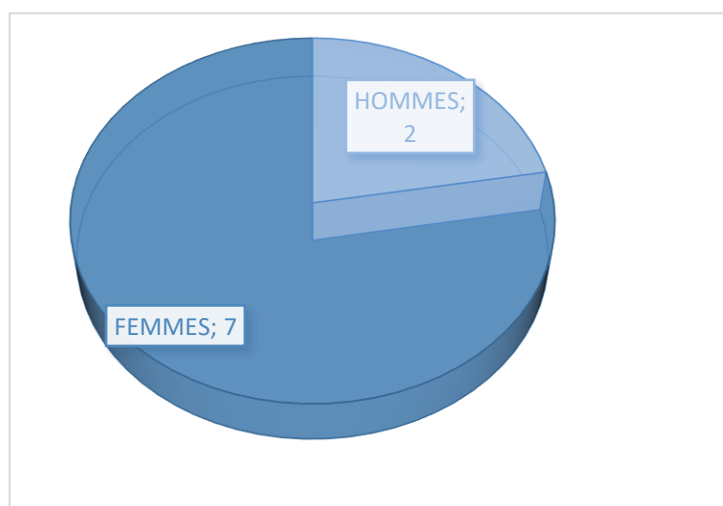
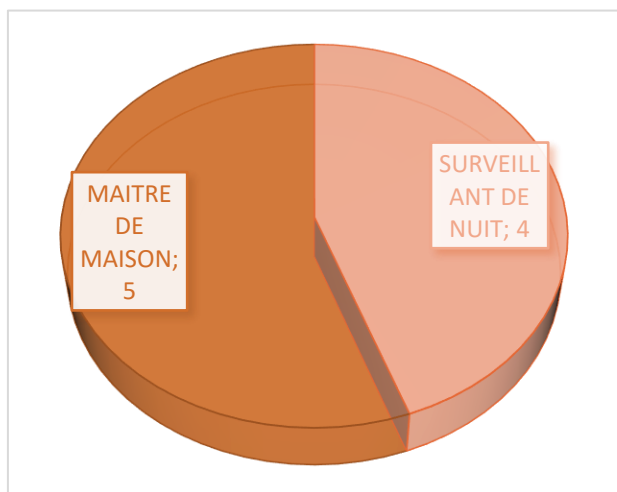


## Promotion 11

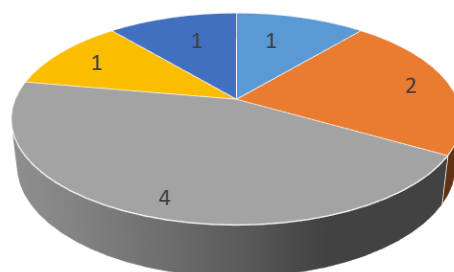
- D'avril 2025 à avril 2026
- 9 apprenants (4 SN, 5 MM)

### Déroulement

- Très bonne ambiance
- Groupe petit, mais soudé
- Potentiel pour les jurys

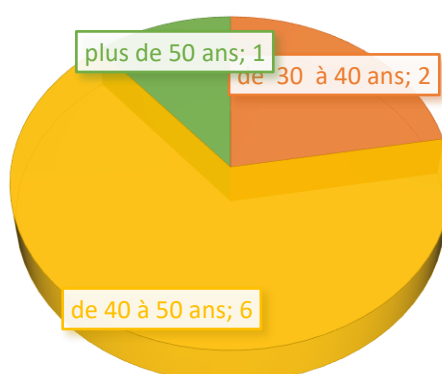


### Répartition géographique

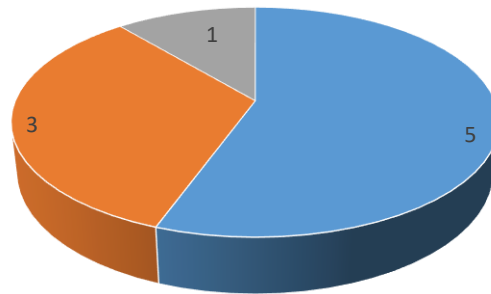


■ ARDENNES ■ HAUTE MARNE ■ MARNE ■ MEUSE ■ AUBE

### RÉPARTITION DES ÂGES



## Répartition des employeurs



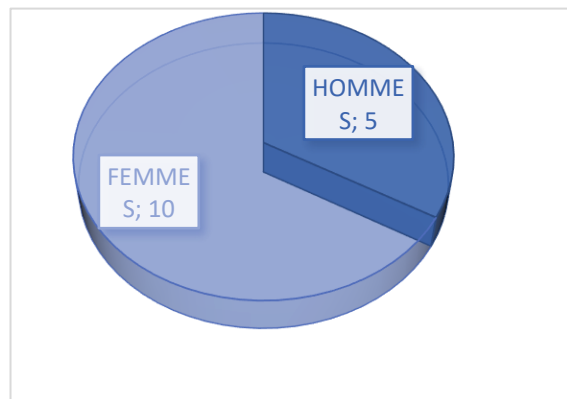
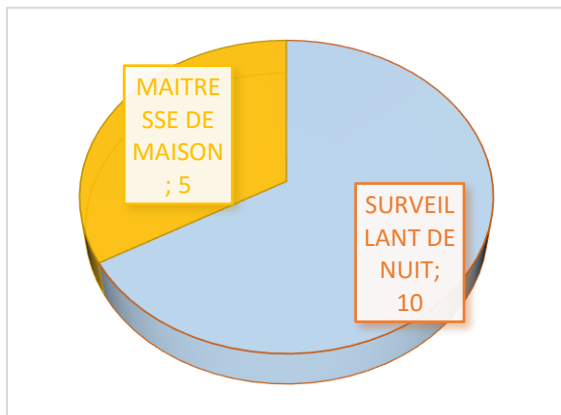
■ Association protection de l'enfance ■ Fondation réinsertion sociale ■ IME

## Promotion 12

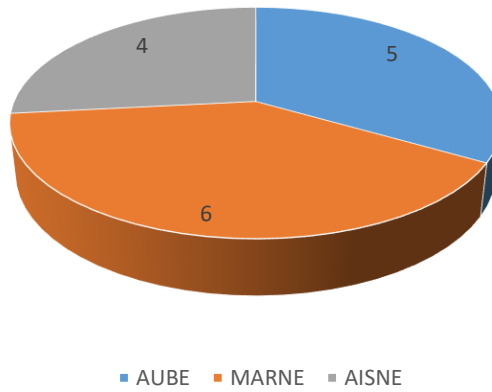
- De novembre 2025 à novembre 2026
- 15 apprenants

## Déroulement

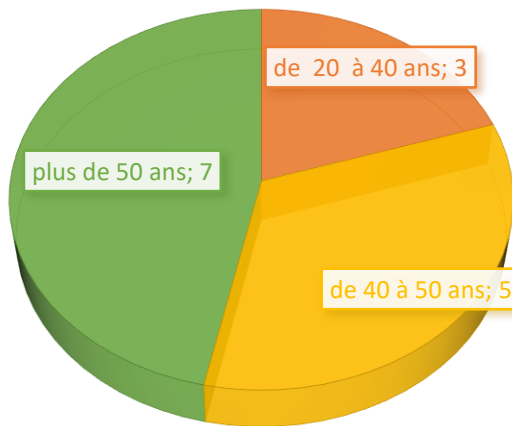
- Bonne ambiance
- De longues absences qui s'additionnent, pour des raisons de santé



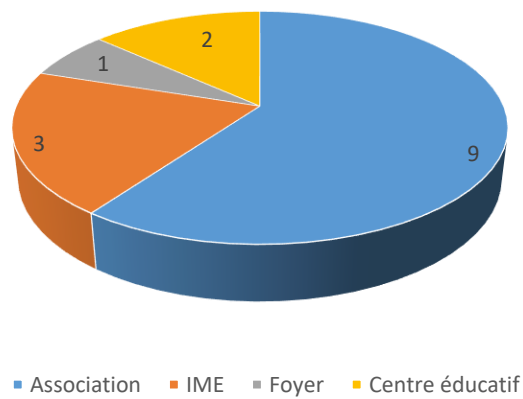
### Répartition géographique



### RÉPARTITION DES ÂGES



### Répartition des employeurs



## Promotion 13

- De novembre 2025 à mars 2026
- Seconde promotion de demandeurs d'emploi
- 10 puis 11 puis 10
- Des partenaires qui jouent le jeu

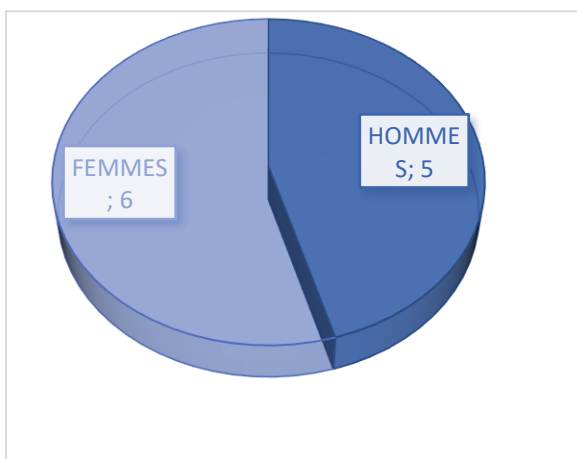
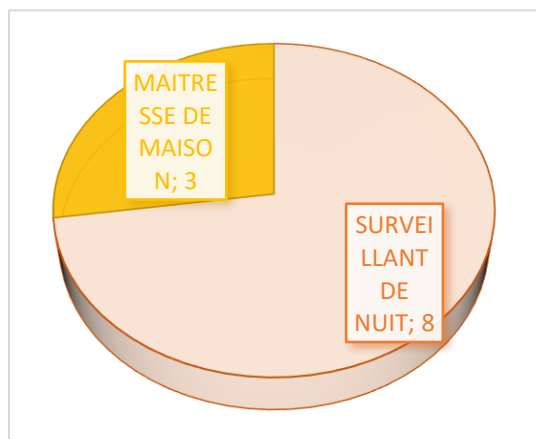
Une rentrée en novembre 2025 pour la seconde promotion de demandeurs d'emploi. Au démarrage de l'action, la promotion de surveillants de nuit était complète. La promotion de maîtresses de maison restait, elle, de faible effectif.

Le recrutement s'est fait bien au-delà du bassin rémois, avec une apprenante demeurant dans les Vosges et un apprenant habitant à quelques kilomètres de la frontière allemande. C'est le nouveau calendrier des regroupements qui a permis à ces deux demandeurs d'emploi de pouvoir suivre cette formation si loin de leur domicile.

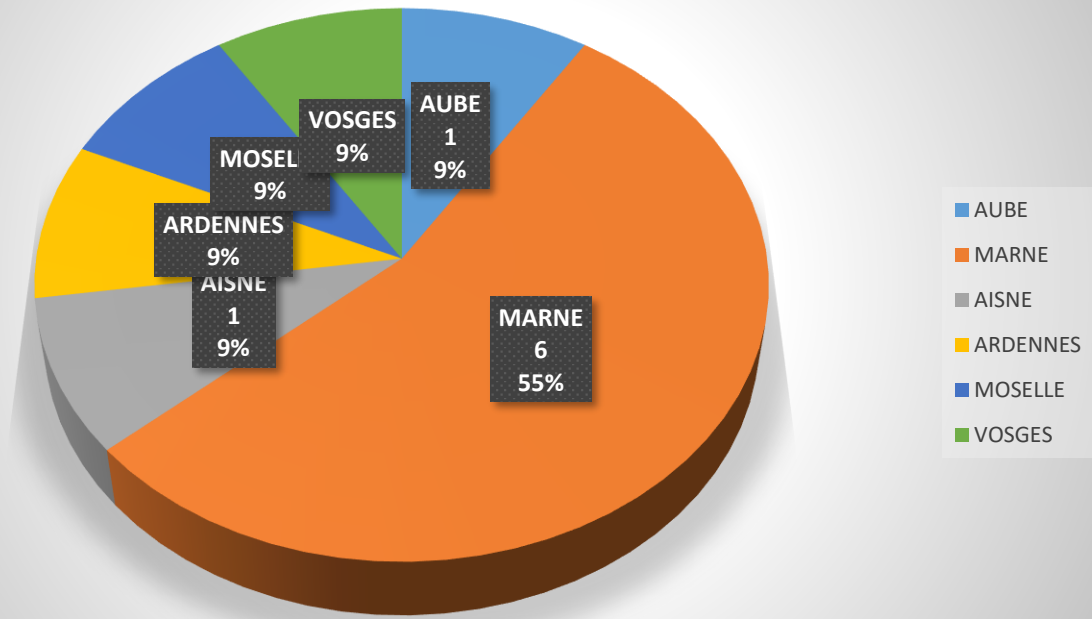
### Déroulement

Au cours des premières semaines, nous avons nourri des inquiétudes quant au déroulement de la formation : tensions au sein du groupe, comportements individuels inadaptés, qui ont donné lieu à deux recadrages individuels et un recadrage collectif. Toutefois, dès le deuxième regroupement, une dynamique collective très positive était engagée qui n'a cessé de se développer de façon remarquable, avec des soutiens entre apprenants d'une grande attention et d'une grande générosité.

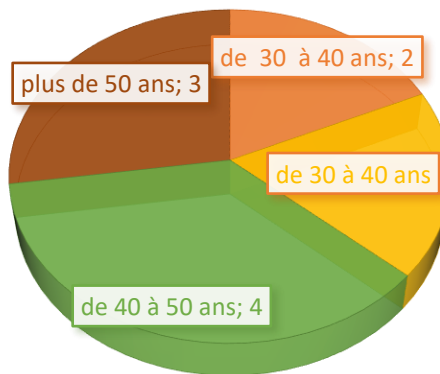
Bien que des difficultés matérielles, ou de santé, ont compliqué le parcours de certains apprenants, nous pouvons affirmer que le dispositif se révèle efficace, permettant à des demandeurs d'emploi, ou des travailleurs précaires, d'accéder à un emploi stable.



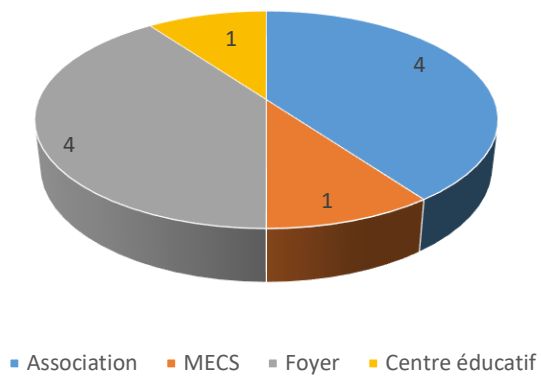
## Répartition géographique



## RÉPARTITION DES ÂGES



## Répartition des Terrains de stage



## Promotion 14

- D'avril 2026 à avril 2027
- 14 apprenants en formation complète
- Une apprenante en parcours partiel (bloc 1)
- Une apprenante inscrite par son employeur en conséquence du stage effectué dans l'établissement par une apprenante de la promotion des demandeurs d'emploi.

## Déroulement

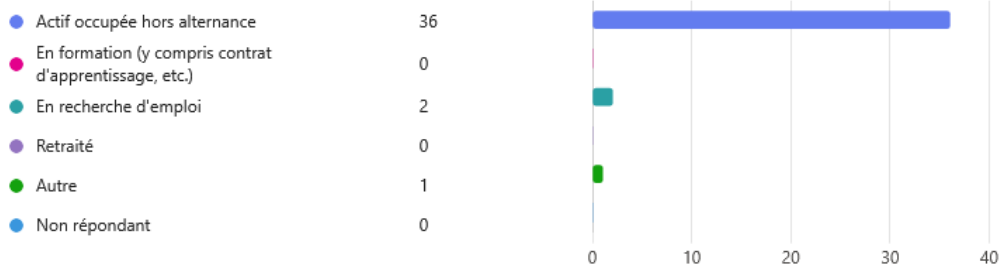
- De fortes personnalités qui peuvent se renforcer
- Des éléments modérateurs intéressants
- Excellente séance au CRD

## Que deviennent les anciens apprenants ?

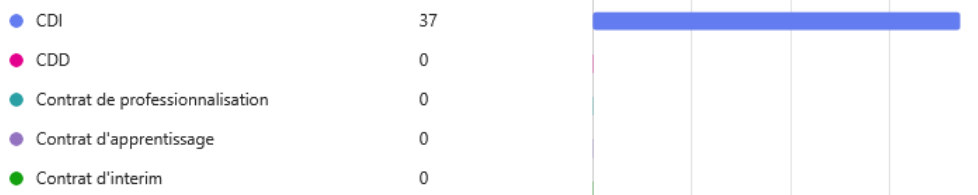
Nous avons lancé une enquête pour savoir ce que deviennent les apprenants. Nous l'avons adressée aux 111 adresses de courriel dont nous disposions, correspondant aux apprenants des promotions 3 à 10. Nous avons récolté 39 réponses, soit un taux de réponse de 35 %.

Voici quelques résultats.

### Situation professionnelle

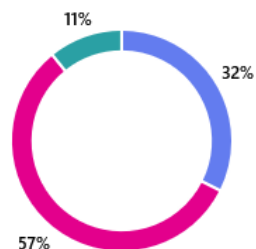


### Contrat de travail



### Intitulé du poste

● Maître/maîtresse de maison	12
● Surveillante/surveillante de nuit	21
● Autre	4



## L'année qui vient

### Poursuite dans la continuité

Nous comptons poursuivre dans la direction que nous suivons déjà, en développant des supports pédagogiques, en faisant évoluer le ruban pédagogique, en continuant de travailler avec les anciens apprenants, et nouveaux certifiés, que ce soit pour les jurys que pour du face-à-face pédagogique.

Nous pouvons toutefois prévoir l'ouverture de deux lignes de travail particulières pour l'année qui vient.

### Une communication renforcée avec les établissements

Nous souhaitons améliorer la communication avec les équipes des établissements. Nous prévoyons de concevoir des fiches synthétiques leur permettant de disposer aisément des informations utiles, que ce soit pour les salariés en formation, les employeurs, ou les sites qualifiants.

Une réunion d'échanges est par ailleurs envisagée pour permettre d'apporter les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser.

### Évolution du CQP en titre RNCP

La date d'échéance de la certification actuelle des surveillants de nuit sera échue au 25 avril 2027. Compte tenu de l'évolution du titre de maître de maison lors de la dernière refonte des référentiels, nous pouvons déjà supposer, pour la certification des surveillants de nuit, une évolution de CQP à TFP. Cela se confirme depuis peu, avec le récent appel d'offres pour la conception des prochains référentiels<sup>9</sup>. En comparant les référentiels de 2020, pour chacune des deux certifications, avec ceux du TFP de maître de maison de 2022, les changements pourraient surtout porter sur les épreuves de validation de chacun des blocs, tout particulièrement sur la structuration des critères de validation. L'objectif du certificateur étant de déposer le dossier pour renouveler la certification avant le 15 décembre, nous pouvons espérer prendre connaissance des nouveaux référentiels durant le premier semestre 2027, ainsi que du contenu de l'appel d'offres pour leur mise en œuvre.

---

<sup>9</sup> *Évaluation et Réingénierie pour le renouvellement du CQP Surveillant de Nuit. Règlement de la Consultation, 2026, p.4.*

## Conclusion

Au fil des ans, l'activité du service se maintient, se développe, s'améliore. Les semaines s'enchaînent, riches de tâches, de surprises et d'émotions. Fréquemment, les formateurs comme les membres des jurys nous partagent des échanges, des anecdotes rendant compte de l'importance et de la valeur de ce que les apprenants vivent, découvrent ou expérimentent durant leur formation à l'IRTS. Restant perfectible, ce dispositif de formation développe les compétences, l'assurance, l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, en réconciliant plus d'un avec la connaissance, le savoir, les études...

Perfectible, ce dispositif de formation fonctionne.

*Je m'appelle R. Avant de devenir surveillant de nuit, j'avais exercé plusieurs métiers : agent de sécurité en entrepôts portuaires, gérant de station-service, puis agent de sécurité incendie. En 2023, j'ai commencé à faire des remplacements, comme surveillant de nuit, dans deux établissements : d'abord dans un foyer d'hébergement, puis dans une MECS.*

*Je me suis passionné pour ce métier, auquel j'aspirais depuis longtemps : j'avais le désir de m'investir dans une mission humaine et utile, de donner du sens à mon travail. C'était une évolution cohérente avec mes valeurs. C'est d'ailleurs mon expérience lors de ces remplacements en MECS qui m'a convaincu de franchir le pas.*

*Je cherchais à financer moi-même la formation qualifiante, quand l'action financée par la région Grand Est a démarré. J'ai fait partie de la première promotion de demandeurs d'emploi qui a commencé sa formation en novembre 2025.*

*Le parcours se compose de 245 heures de formation théorique à l'IRTS et d'au moins 210 heures de formation pratique en stage. Pour nous, cela s'est déroulé du 28 novembre 2024 au 28 mars 2025. Ainsi, en quatre mois, nous avons pu nous présenter aux épreuves de certification et, au final, obtenir notre certification professionnelle.*

*Cela peut sembler rapide et intense, mais je ne l'ai pas vécu comme trop contraignant. J'ai particulièrement apprécié l'accueil qui nous a été réservé à l'IRTS, la qualité des moyens techniques et matériels et surtout l'organisation pédagogique, avec des formateurs attentifs à notre parcours.*

*Les formations théorique et pratique étaient proposées en alternance, comme une tresse : il y avait des journées à l'IRTS, d'autres en établissement, puis nous revenions à l'IRTS, et ainsi de suite. Cette alternance m'a convenu et s'est très bien déroulée. Elle a permis d'approfondir mes expériences de terrain et de confirmer mes acquis. En stage, je travaillais, toujours en binôme, auprès d'une cinquantaine de jeunes répartis en plusieurs unités. Les transmissions avec l'équipe de jour, les rondes discrètes, l'écoute des résidents qui ont fait un*

*cauchemar, sont malades ou ont besoin de parler... autant de situations où je pouvais donner du sens aux apports de la formation.*

*Par exemple, une nuit, une jeune résidente a vécu une nuit d'angoisse importante, en lien avec un souvenir douloureux. Grâce aux apports de la formation, j'ai pu l'accompagner avec plus d'aisance, préserver le calme de l'unité, et transmettre les informations essentielles à l'équipe. Ce n'était pas la première fois que je vivais ce type de situation, mais cette fois, je me suis senti plus sûr de mes actes, plus capable de prendre les bonnes décisions.*

*Peu après l'obtention du CQP, j'ai été recruté en tant que surveillant de nuit par Tremplin. Au quotidien, je constate que la formation m'a permis d'acquérir une expérience riche et davantage d'aisance dans mon travail. Mes acquis me rassurent dans mes actes et dans mes prises de décision. Avec le recul, la formation me permet d'avoir une meilleure appréciation des situations, de prendre de meilleures décisions, de trouver des solutions plus adaptées pour les résidents.*

*Si je devais conseiller une personne qui envisagerait de devenir surveillant de nuit — et après m'être assuré qu'elle a la patience nécessaire, qu'elle est à l'écoute des résidents et capable de résoudre les problèmes —, je lui conseillerais vivement cette formule, en lui recommandant d'être bien assidue durant la formation.*

*En conclusion, ce dispositif de formation « intensive » a constitué un apport extrêmement positif dans mon évolution professionnelle. Cela a représenté une excellente opportunité. Je sais que je poursuivrai ma carrière dans le travail social : j'ai déjà en tête des formations qui viendront développer mes compétences, avec l'envie d'accéder, à terme, à un poste à responsabilité.*

**Institut Régional du Travail Social**

Champagne-Ardenne

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie

51100 Reims

Secrétariat des formations SN et MM

Tel : 03 26 06 82 52

Email : [cathy.ferger@irtsca.fr](mailto:cathy.ferger@irtsca.fr)

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat des formations SN et MM – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Mai 2026